CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20953** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1985

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/05/2009

Capital : 152 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE B 333 913 390

Siret : 333 913 390 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 001179

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4179260404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4179260404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : MAURICE GLANDUT

5 RUE MARIE CURIE
BP 70041
38260 LA COTE-SAINT-ANDRE

Téléphone : 04 74 20 64 05 **Fax :**

Portable : 06 07 98 32 50

Responsabilité légale :
HOLDING SAVINCY (512 302 803) / GLANDUT SANDRINE PRÉSIDENT / GLANDUT CYRILLE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : compta@glandut.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 941 348 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	21	01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/10/2026 09:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.